

La répression sanglante de l'opposition pacifiste à la colonisation en Cisjordanie

Jean-Pierre Filiu

Les milices palestiniennes profitent en Cisjordanie de la brutale répression, par Israël, de l'opposition pourtant non violente à la colonisation.

Aysenur Ezgi Eygi avait 26 ans lorsqu'elle a été tuée d'une balle en pleine tête par l'armée israélienne, le 6 septembre, lors d'une manifestation qui se tenait comme chaque semaine à Beita, dans le nord de la Cisjordanie occupée, pour protester contre l'extension de la colonisation.

Cette citoyenne américano-turque était engagée au sein du mouvement pacifiste International Solidarity Movement avec la population palestinienne (tout comme Rachel Corrie, une militante américaine de 23 ans, écrasée en 2003 par un bulldozer de l'armée israélienne à Rafah, dans la bande de Gaza, alors qu'elle était dressée devant cet engin pour empêcher la démolition d'une maison palestinienne).

Le président américain, Joe Biden, a osé qualifier la mort violente de sa compatriote d'« accident », tandis que son administration n'a pas exercé plus de pression sur Israël que lors du décès de la journaliste Shireen Abu Akleh, en mai 2022 en Cisjordanie, ou de l'humanitaire Jacob Flickinger, en avril dernier à Gaza, tous deux américains.

Des pacifistes palestiniens en ligne de mire

Aysenur Ezgi Eygi a été tuée alors que la colonisation israélienne de Jérusalem-Est et de la Cisjordanie se poursuit avec une intensité inégalée, sur fond d'une violence, elle aussi, sans précédent depuis la deuxième Intifada de 2000-2005. Cette Intifada avait alors fait un millier de morts israéliens et trois fois plus de Palestiniens, avant de se conclure par une victoire israélienne, couronnée par le retrait de la bande de Gaza.

Les ministres suprémacistes appellent désormais à traiter le défi palestinien en Cisjordanie avec la même brutalité qu'à Gaza et, de fait, depuis le 7 octobre 2023, près de 700 Palestiniens ont été tués par les militaires et les colons israéliens dans ce territoire occupé (où vingt-quatre Israéliens ont trouvé la mort). Une telle escalade s'aggrave avec les opérations menées par Israël contre les groupes armés, souvent basés dans les camps de réfugiés palestiniens. Mais elle s'inscrit dans une longue histoire de répression de toute forme d'opposition, même non violente, à la colonisation israélienne.

Le symbole de cette contestation pacifiste en Cisjordanie a longtemps été le village de Bil'in, à l'ouest de Ramallah, où des manifestations se sont déroulées sur un rythme hebdomadaire depuis 2005 pour protester contre l'expropriation de 60 % des terres, du fait de la construction du mur de séparation avec Israël. Une telle mobilisation non violente est parvenue à arracher un réajustement limité du tracé du mur, qui continue pourtant de s'élever en territoire occupé.

Mais cette très relative victoire n'a été obtenue qu'au prix de deux morts, de nombreux blessés, d'une centaine d'arrestations et d'un blocus prolongé du village.

Cinq caméras brisées, nominé pour l'oscar du meilleur documentaire en 2013, retrace la saga de la résistance collective de Bil'in. Les quelques centaines d'habitants de Nabi Saleh se mobilisent pour leur part depuis 2009 pour protester contre les empiètements de la colonie voisine de Halamish. En décembre 2017, un adolescent du village, Mohammed Tamimi, est défiguré par un tir israélien en pleine tête, peu avant que sa cousine, Ahed Tamimi, âgée de 16 ans, soit emprisonnée durant huit mois pour avoir osé gifler un militaire israélien qui avait fait irruption chez elle. Nabi Saleh, régulièrement bouclé par l'armée d'occupation, est encore endeuillé par la mort d'un habitant de 19 ans, en octobre 2022, puis d'un enfant de 2 ans, en juin 2023.

Une prime de fait aux groupes armés

Les attaques lancées par le Hamas depuis Gaza, le 7 octobre 2023, ont entraîné en Cisjordanie une vague de répression d'une violence inédite, les colons n'hésitant plus à épauler les opérations militaires, quand ils ne mènent pas leurs propres raids contre la population palestinienne. Le 18 octobre, les soldats israéliens tirent à balles réelles contre les manifestants de Nabi Saleh, tuant l'un d'entre eux, tandis que la route reliant le village à Ramallah est fermée. Ahed Tamimi, arrêtée le 6 novembre à son domicile, n'est libérée, trois semaines plus tard, que dans le cadre d'un échange entre des otages détenus par le Hamas et des prisonniers aux mains d'Israël.

Le 18 décembre, c'est Munther Amira, un militant non violent d'un camp de réfugiés de Bethléem, qui est incarcéré durant deux mois en Israël. Alors qu'il a déjà été détenu par le passé, les humiliations et les privations qu'il endure cette fois le convainquent de la détermination israélienne à « briser » la moindre opposition, et ce en traumatisant durablement les prisonniers.

En février, la Berlinale décerne son prix du meilleur documentaire à No Other Land (2024), un film israélo-palestinien sur la résistance des communautés bédouines de Massafer Yatta à leur expulsion programmée, dans l'extrême sud de la Cisjordanie. Haroun Abou Haram, paralysé, trois ans plus tôt, par un tir israélien, meurt alors dans une grotte où sa famille a trouvé refuge. Quant à la localité de Beita, non loin de Naplouse, elle est le théâtre, depuis le printemps 2021, d'une mobilisation d'ampleur contre l'implantation d'une nouvelle colonie.

En un an, le tribut payé à la répression par les 15 000 habitants est très lourd : treize tués, 150 handicapés à vie et un millier de blessures par balles. Trois adolescents ont été encore tués à Beita depuis octobre 2023, avant qu'Aysenur Ezgi Eygi n'y succombe également. Une telle brutalité fait naturellement le jeu des différentes milices palestiniennes, qui rejettent la voie pacifiste pour prôner la seule lutte armée.

On rappellera que, selon l'avis rendu en juillet par la Cour internationale de justice, Israël est dans l'obligation, non seulement de « cesser immédiatement toute nouvelle activité de colonisation », mais aussi de « réparer intégralement les dommages causés par ses faits internationalement illicites à toutes les personnes physiques et morales concernées ».

[Cet article est paru dans Le Monde \(site web\)](#)